

EUROPEAN PASS COVID CERTIFICATE



CERTIFICAT COVID PASS EUROPÉEN



"L'union fait la force"
« Eendracht maakt macht »



Rappel des règles qui établissent la contrariété du « Covid Safe Ticket » aux règles européennes en vigueur.

En application de l'article 34 de la constitution belge, de l'arrêt Costa contre Enel du 15 juillet 1964 de la Cour de justice des Communautés Européennes (CJCE) et de la jurisprudence applicable en matière pénale du 24 mai 1975, le droit européen, et notamment un règlement européen, prime sur les lois et sur le droit de chaque état membre de l'Union européenne, dont la Belgique fait partie.

Ainsi, la notion de loi vise notamment les règlements européens qui sont applicables sur le territoire belge, dès leur publication au Journal officiel de l'Union européenne.

Le 15 juin 2021 a été publié le règlement (UE) 2021/953 du 14 juin 2021 qui dispose, dans son considérant 36 :

Français. « Il y a lieu d'empêcher toute discrimination directe ou indirecte à l'encontre des personnes qui ne sont pas vaccinées, par exemple pour des raisons médicales, parce qu'elles ne font pas partie du groupe cible auquel le vaccin contre la COVID-19 est actuellement administré ou pour lequel il est actuellement autorisé, comme les enfants, ou parce qu'elles n'ont pas encore eu la possibilité de se faire vacciner ou ne souhaitent pas le faire. Par conséquent, la possession d'un certificat de vaccination, ou la possession d'un certificat de vaccination mentionnant un vaccin contre la COVID-19, ne devrait pas constituer une condition préalable à l'exercice du droit à la libre circulation ou à l'utilisation de services de transport de voyageurs transfrontaliers tels que les avions, les trains, les autocars ou les transbordeurs ou tout autre moyen de transport. En outre, le présent règlement ne peut être interprété comme établissant un droit ou une obligation d'être vacciné. »

Néerlandais. « Directe of indirecte discriminatie moet worden voorkomen van personen die niet zijn gevaccineerd, bijvoorbeeld om medische redenen, omdat zij niet behoren tot de doelgroep aan wie het COVID-19-vaccin momenteel wordt toegediend of voor wie het is toegelaten, zoals kinderen, of omdat zij nog niet de kans hebben gehad te worden gevaccineerd, of omdat zij verkiezen niet te worden gevaccineerd. Het bezit van een vaccinatiecertificaat, of het bezit van een vaccinatiecertificaat waarin een COVID-19-vaccin wordt vermeld, mag derhalve geen voorwaarde zijn voor de uitoefening van het recht van vrij verkeer, en mag geen voorwaarde zijn om gebruik te maken van grensoverschrijdende personenvervoersdiensten zoals het vervoer per vliegtuig, trein, touringcar of veerboot of enig andere vervoerswijze. Daarnaast mag deze verordening niet zodanig worden uitgelegd dat zij een recht of een verplichting om te worden gevaccineerd in het leven roept ».

Par conséquent, toute discrimination fondée sur la « vaccination » ou « non vaccination » des personnes est illégale et contraire au règlement. Ainsi, toute personne, et notamment les policiers et les fonctionnaires qui doivent appliquer la loi, doivent appliquer le règlement européen, et tous agissements contraires à ce dernier sont illégaux et justifient des poursuites pénales.

En effet, la discrimination fondée sur l'état de santé, est prévue et sanctionnée par la loi « anti-discrimination » du 10 mai 2007. Cette loi interdit non seulement la discrimination directe et indirecte, mais également l'injonction à discriminer.

CERTIFICAT DE PASS EUROPÉEN EUROPEAN PASS CERTIFICATE



N.B : Le QR Code du présent certificat ne peut pas être lu par l'application CovidScanBE, mais avec l'appareil photo d'un smartphone.

AUTO-TEST, TEST EN PHARMACIE SOUS FORME D'AUTO-TEST CERTIFIÉ OU RT-PCR.

Nom(s) de famille et prénom(s)
Surname(s) and forename(s)

Date de naissance
Date of birth

Maladie ou agent ciblé
Disease or agent targeted

Type de test
Type of test

Résultat de test
Test result

Date et heure du test
Date and hour

Signature du déclarant

Le présent certificat autorise son porteur à accéder à tous les lieux ou activités soumis au « Covid Safe Ticket », qui est illégal.



reaction19.fr (V7)